



Changement statut titre de séjour

Par **ELIKYA**, le **12/06/2010** à **11:31**

Bonjour, je vis en France depuis Octobre 2007. J'ai eu un diplôme de remise à niveau en maintenance informatique et réseau au GRETA de Pau. J'étais pacsé avec une Française depuis mars 2006 et de ce fait j'étais détenteur d'une carte de séjour annuel vie privée et familiale à mon arrivée en France. En fin Octobre 2009, nous avons rompu le pacs. Je suis INTÉRIMAIRE en temps plein depuis Août 2009 chez XEROX (en attente d'un probable CDI). Ma carte de séjour vie privée et familiale expire en Octobre 2010. Est-ce que j'ai le droit de demander un changement de statut de vie privée et familiale à carte de séjour salarié? Ou que dois-je faire pour ne pas avoir de soucis et éviter d'être confronté à un OQTF? N.B: Je suis entré légalement en France et ai obtenu un titre de séjour dès mon arrivée. J'ai ainsi eu 2 fois la carte d'un an. Celle que je demanderai sera le 3^{ème}. Que faire? Merci beaucoup de votre aide. Bien cordialement, ELIKYA.

Par **anais16**, le **12/06/2010** à **21:34**

Bonsoir, dans le cadre du PACS, les préfectures ne vérifient la vie commune qu'au cours des 2 premiers renouvellements, mais vérifient à tous les renouvellements que le PACS est toujours valide. Dans votre cas, vous n'aurez donc pas de choix; il faudra demander le changement de statut. Pour passer vers celui de salarié dans les meilleures conditions, je vous conseille (puisque vous avez encore un peu de temps) de trouver un cdd d'au moins un an, un cdi dans l'idéal bien sûr.

Par **ELIKYA**, le **12/06/2010** à **21:52**

Merci de tout coeur Anaïs!!!rnje vais donc essayer de mettre la pression a mes responsables afin de pouvoir obtenir avant le renouvellement au moins un cdd.rnmais j'ai d'autres question sur le meme sujet et j'aurai souhaité discuter avec vous via messenger afin d'avoir un peu plus d'echange si ça vous dit. mon adresse mail hkmephisto@yahoo.fr pour yahoo messenger et hermann149@hotmail.comrnmerci encore.rnbien des chose a vous!!rnCordialement

Par **anais16**, le **12/06/2010** à **21:56**

Bonsoir,rnrnje suis désolée mais je ne chat pas en dehors du site.rnrnPar contre, pour toute question personnelle que vous voudriez garder privée, envoyez moi un msg via la messagerie du site (en haut à gauche).